

9. Un marché du travail malmené

9.1. Emploi en recul, productivité en reprise

Après les destructions nettes d'emplois enregistrées au dernier trimestre 2024 (-62 000 par rapport à fin septembre), le marché du travail a renoué avec les créations en début d'année : +69 000 emplois nets au premier semestre. Faut-il en conclure que la chute de fin d'année était exceptionnelle ? Pas nécessairement. Le boom de l'emploi appartient désormais au passé et le rythme des créations ralentit depuis l'année exceptionnelle de 2021. Ainsi, nous sommes passés de 255 000 emplois nets créés entre 2022 et 2023 en moyenne annuelle à seulement 106 000 entre 2023 et 2024, soit une progression limitée à +0,3 % en 2024 contre +1,5 % en 2023.

Selon la comptabilité nationale¹, environ 96 000 emplois ont été détruits en moyenne au cours des six premiers mois de l'année, la baisse étant principalement marquée au premier trimestre. La majeure partie de ces destructions nettes concerne les salariés du secteur marchand non agricole (-60 000 emplois), tandis que le nombre de salariés du secteur non marchand a progressé de 9 000 emplois. Enfin, les comptes nationaux indiquent une baisse de l'emploi non salarié au premier semestre : -40 000 en moyenne.

D'un point de vue sectoriel, le recul est quasi généralisé. La construction et l'agriculture enregistrent à elles deux près de 40 000 destructions nettes sur le semestre. Le repli concerne également les services marchands, en particulier les services aux entreprises (-33 000 emplois, incluant l'intérim), historiquement moteurs de la croissance de l'emploi, ainsi que l'industrie (-4 000 emplois). Enfin, la part de l'emploi non salarié marchand dans l'emploi total, en progression continue ces dernières années, semble avoir marqué une rupture depuis son point haut du troisième trimestre 2024 (environ 11,2 % de l'emploi total).

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8358382?sommaire=8334305>. Voir Insee, 2025, « Pas de confiance, un peu de croissance », *Note de conjoncture*, 11 septembre.

À la mi-2025, le volume total d'heures travaillées (salariés et non-salariés) diminue de 0,2 % par rapport aux trois mois précédents. Il demeure néanmoins supérieur de 6,2 % à sa moyenne de 2019, tandis que l'emploi dépasse son niveau d'avant-crise de 6,5 %, ce qui indique que la durée individuelle du travail est quasiment revenue à son niveau pré-pandémique. Comme, parallèlement, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches se situe 5,7 % au-dessus de son niveau pré-Covid, il en résulte toujours un recul de la productivité apparente du travail (-0,4 % sur la période). Dans le secteur marchand non agricole, le rapport de la valeur ajoutée marchande sur le nombre de salariés est supérieur à son niveau de fin 2019 et l'écart avec le reste de la zone euro continue de se resserrer (encadré 9.1).

Encadré 9.1. Où en sommes-nous de la productivité marchande ?

Entre fin 2019 et mi-2025, dans le secteur marchand non agricole, l'emploi salarié a progressé de 5,8 % et la valeur ajoutée n'a crû que de 6,6 %, révélant des gains de productivité du travail. Ainsi, la productivité par tête se situe près de 0,8 % au-dessus de son niveau pré-covid (le constat est le même pour la productivité horaire). Selon nos calculs, compte tenu de l'évolution de l'activité, et de la productivité tendancielle pré-crise (+0,9 % en rythme annuel, voir Ducoudré et Heyer (2017)²), seuls 250 000 emplois auraient dû être créés depuis fin 2019. Or, un million d'emplois ont été créés en cinq ans et demi, soit un écart de près de 750 000. Selon la méthodologie de Heyer (2023) et Coquet et Heyer (2025)³, les pertes de productivité s'expliquent pour plus des trois quarts par des facteurs identifiés : accroissement des effectifs d'apprentis, soutiens publics apportés aux entreprises depuis la crise de la Covid, baisse du coût réel du travail et, dans une bien moindre mesure, baisses passées de la durée du travail et du taux de chômage (graphique 9.1).

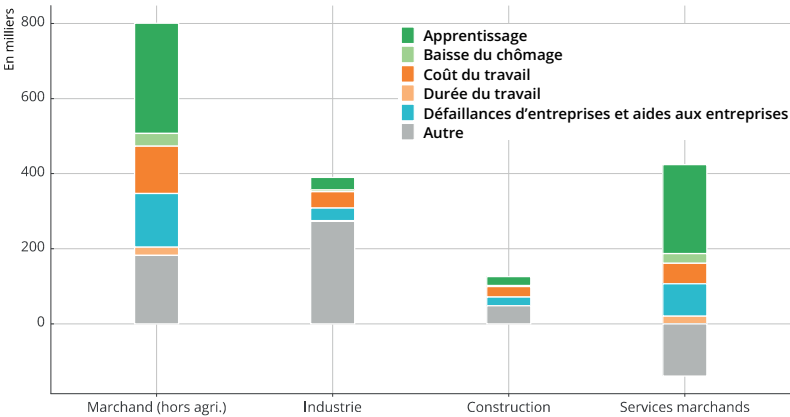
Bien que la croissance ait été plus riche en emplois qu'attendu – compte tenu de l'évolution conjointe de la valeur ajoutée marchande et de la tendance de productivité –, la productivité par salarié du secteur marchand non agricole a retrouvé, depuis un an, un niveau supérieur à celui d'avant-crise (graphique 9.2).

2. Ducoudré B. et É. Heyer, 2017, « [Quel nouveau sentier de croissance de la productivité du travail ? Une analyse pour six grands pays développés](#) », *Revue de l'OFCE*, vol. 152, n° 3.

3. Voir la méthodologie dans É. Heyer, 2023, « [Comment expliquer l'évolution de l'emploi salarié depuis la crise Covid ? Une analyse économétrique sur données macro-sectorielles](#) », *Revue de l'OFCE*, n° 180. Et pour davantage de précisions sur les déterminants de la faiblesse de la productivité ces dernières années et sur sa récente dynamique, voir B. Coquet et É. Heyer, 2025, « [La productivité retrouve des couleurs](#) », *OFCE Policy brief*, n° 142, avril.

Cette dynamique d'emplois plus soutenue qu'ailleurs a contribué à creuser l'écart de productivité entre la France et la zone euro (hors France), écart qui a culminé au 3^e trimestre 2022. Depuis, la productivité française a progressivement rattrapé son retard, si bien que la différence avec la zone euro ne représente plus que 1,6 point au 2^e trimestre 2025. Ce rattrapage tient autant à l'amélioration de la productivité en France qu'à un essoufflement des gains de productivité en zone euro entre le 3^e trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2024.

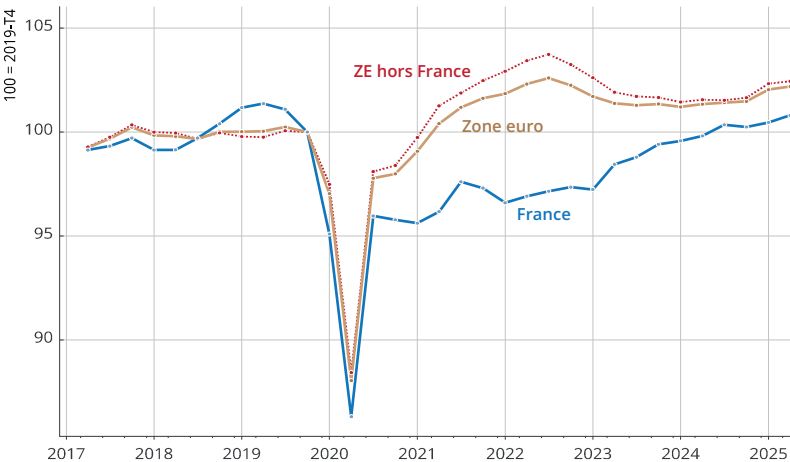
Graphique 9.1. Décomposition des évolutions de l'emploi depuis 2019



Note : Écart mi-2025 entre l'emploi salarié observé et celui simulé en stabilisant l'ensemble des variables explicatives à leur valeur de fin 2019.

Sources : Insee, prévisions OFCE octobre 2025.

Graphique 9.2. Un écart de productivité avec la zone euro fortement réduit



Champ : Salariés, secteur marchand non agricole.

Sources : Eurostat, Insee, prévisions OFCE octobre 2025.

En prévision, nous anticipons 171 000 destructions nettes d’emplois dans le secteur marchand entre fin 2024 et fin 2026 (tableau 9.1). Près de la moitié serait imputable à la réduction massive des dispositifs de politique de l’emploi. Le secteur non marchand serait également affecté par la baisse des contrats aidés, avec 23 000 suppressions sur deux ans. Toutefois, il créerait en moyenne 2 000 emplois par trimestre sur la période en raison de la poursuite des recrutements dans ce secteur qui compenseraient partiellement la baisse des contrats aidés.

L’emploi non salarié, en revanche, évoluerait à contre-courant de l’emploi salarié, avec 5 000 créations nettes par trimestre, portant sa part dans l’emploi total à 11,2 % à l’horizon de notre prévision, ce qui traduirait une certaine contracyclicité de ce type d’emploi.

La productivité marchande, mesurée par la valeur ajoutée du secteur marchand rapportée à l’emploi salarié marchand non agricole, progresserait de 1 % en 2025 et de 1,2 % en 2026 (en glissement annuel), traduisant une fermeture partielle du cycle de productivité (de 0,5 point). Parallèlement, la productivité par tête dans l’ensemble de l’économie marchande, calculée sur l’ensemble des actifs occupés

Tableau 9.1. Évolution du marché du travail

	2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Évolution en milliers											
Emploi salarié	-62	3	-6	-39	-13	-13	-13	-13	79	-104	-51
Marchand	-51	-9	-13	-34	-16	-16	-16	-16	-9	-108	-64
dont politique de l'emploi	-8	-9	-10	-18	-6	-6	-6	-21	5	-44	-39
Non marchand	-7	15	6	-5	3	3	3	3	84	10	13
dont politique de l'emploi	-2	-4	-4	-4	-1	-1	-1	-2	-2	-15	-5
Emploi non salarié	-20	-17	5	5	5	5	5	5	52	-27	20
Emploi total	-82	-14	-1	-34	-8	-8	-8	-8	131	-131	-31
dont politique de l'emploi	-10	-13	-14	-23	-7	-7	-7	-24	2	-59	-45
Évolution en %											
Emploi total	-0,3	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	-0,4	-0,1
Population active	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4
Taux de chômage	7,5	7,5	7,6	7,7	7,9	8,0	8,1	8,2	7,4	7,6	8,0

Notes de lecture : Au 2^e trimestre 2025, 14 000 emplois ont été détruits en France, la majorité des destructions vient des non-salariés tandis que le nombre d’emploi salariés est quasi-stable: + 3 000. Le taux de chômage représentait 7,5 % de la population active, stable par rapport au trimestre précédent mais en hausse sur le semestre.

Note : Les variations d’emploi annuelles sont en glissement sur un an. Les évolutions et le taux de chômeages annuels sont en moyenne sur un an.

Sources : Insee, Dares, prévision OFCE octobre 2025.

(salariés et non-salariés), augmenterait de 1 % en glissement annuel fin 2025 et de 1,2 % fin 2026⁴. Cette évolution montre que l'inclusion des non-salariés ne modifie pas sensiblement le profil de reprise de la productivité marchande.

9.2. Vers une remontée du chômage : +0,7 point d'ici 2026

À la mi-2025, le taux d'emploi progresse de 0,5 point sur un an, tandis que le taux d'activité augmente de 0,6 point. Le nombre de chômeurs au sens du BIT croît de 100 000 personnes. Sur cette même période, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point (tableau 9.2). Le taux de chômage des plus de 49 ans diminue de 0,2 point sur un an, tandis que celui des jeunes augmente de 1,2 point. Cette hausse reflète avant tout un afflux plus important de jeunes sur le marché du travail (+0,8 point de taux d'activité), alors que leur taux d'emploi reste quasi stable. Il ne s'agit donc pas d'un signal d'affaiblissement de l'emploi, mais plutôt du fait que davantage de jeunes se présentent sur le marché, à l'image des apprentis dont l'insertion continue de progresser, mais à un rythme plus modéré au-delà de la première année⁵.

Au 2^e trimestre 2025, le taux de chômage au sens du BIT reste stable à 7,5 % de la population active (2,4 millions de personnes), un niveau légèrement supérieur à son point bas de 2022 et très en deçà du pic de 2015 (3,1 millions, soit 10,5 % de la population active). Selon l'Insee, la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, entrée en vigueur au début de l'année 2025, n'a pour l'instant qu'un impact limité sur les principaux indicateurs du marché du travail⁶.

En 2025 et 2026, la population active augmenterait de 172 000 personnes, portée par la tendance démographique (+297 000, en lien avec les réformes des retraites et de l'assurance chômage). Cette hausse serait toutefois freinée par une sortie nette de 89 000 personnes. En effet, le rattrapage de productivité – marqué par des destructions d'emplois – pourrait conduire certains individus à se retirer du marché du travail. Ainsi, comme indiqué dans le tableau 9.2,

4. Cela traduit une accélération de la productivité par tête depuis 2024 : les gains de productivité, qui progressaient à un rythme trimestriel moyen de 0,1 % en 2024, sont désormais anticipés autour de 0,3 % en 2026.

5. Antoine R. et N. Grandperrin, 2025, « Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études en 2022 », *Dares* résultats, n° 28.

6. Insee, 2025, « Au deuxième trimestre 2025, le taux de chômage est stable à 7,5 % », *Informations Rapides*, n° 198, 8 août.

43000 personnes deviendraient inactives sous l’effet de la flexion conjoncturelle. Par ailleurs, les réductions budgétaires affectant les politiques de l’emploi, via les suppressions nettes d’emplois qu’elles entraînent, contribueraient également à ce retrait : entre fin 2024 et 2026, nous estimons que 45 000 personnes sortiraient de la population active du seul fait de ces politiques⁷.

Finalement, avec 162000 destructions d’emploi entre fin 2024 et fin 2026 et une hausse du chômage de près de 333000 personnes, le taux de chômage progresserait de 0,4 point en 2025 et de 0,5 point d’ici fin 2026, pour atteindre 8,2 % de la population active. Enfin, aucune incidence spécifique de la loi pour le plein emploi n’est intégrée dans notre scénario en prévision.

Tableau 9.2. Évolution de l’emploi, du chômage et de la population active

	2025				2026				Évolution sur un an		
<i>En milliers, moyenne trimestrielle</i>	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Emploi (1)	-82	-14	-1	-34	-8	-8	-8	-8	131	-131	-31
Chômage (2)	67	29	32	57	43	44	43	36	-66	178	155
Population active (1) + (2)	-15	15	29	19	34	32	28	31	65	47	124
Population active tendancielle	35	36	37	39	37	37	37	37	154	148	149
Effet de flexion conjoncturel	-20	-5	-2	-8	-2	-2	-2	-2	7	-35	-8
Effet des politiques de l’emploi	-3	-7	-7	-12	-2	0	-1	-13	0	-29	-16
Résidu	-26	-10	0	0	0	0	0	0	-96	-37	0
Variation du taux de chômage	0,2	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,2	0,5	0,5
Niveau du taux de chômage	7,5	7,5	7,6	7,7	7,9	8,0	8,1	8,2	7,3	7,8	8,2

Note de lecture : 96 000 emplois ont été détruits et le nombre de chômeurs a reculé d’autant en moyenne au 1^{er} semestre 2025. Au total, on recense une population active stable au 1^{er} semestre 2025. L’évolution de la population active s’explique par une augmentation tendancielle de celle-ci (+71 000), l’effet des politiques de l’emploi (hors formation) (-10 000), d’un effet de flexion (-25 000), et d’un résidu correspond à l’écart entre l’évolution de la population active et les trois premiers composants de celle-ci. La tendance de la population active est basée sur les projections de population active de 2022, y compris effet de la réforme des retraites 2023 et celle de l’Assurance chômage de 2023.

Sources : Insee (Enquête emploi pour le chômage, Comptes Nationaux Trimestriels pour l’emploi), Dares, prévision OFCE octobre 2025.

9.3. Pas de soutien des politiques de l’emploi

La loi de finances initiale pour 2025 prévoit une baisse importante des crédits alloués aux programmes 102 (*Accès et retour à l’emploi*) et 103 (*Accompagnement des mutations économiques et développement de l’emploi*) de la mission « Travail, emploi et administration des ministères

7. Les totaux peuvent différer de la somme des composantes en raison des arrondis.

sociaux ». Ces crédits diminuent de 17% entre 2024 et 2025, soit une économie budgétaire *ex ante* de 3,7 milliards d'euros (Md?). Les crédits d'intervention dédiés aux dispositifs d'insertion dans l'emploi reculent d'1 Md?, ce que nous retenons dans notre prévision (tableau 9.3). S'agissant de 2026, la publication tardive des documents budgétaires nous oblige donc à prolonger les dynamiques prévues pour 2025, en cohérence avec les plafonds de dépenses du projet de loi de finances pour 2026 publiés le 15 juillet, qui coïncident avec nos prévisions antérieures⁸.

Les principales mesures concernent les dispositifs à *guichet fermé* : suppression des emplois francs (47 000 bénéficiaires fin juillet 2024 contre une quasi-disparition attendue fin 2026), extinction progressive des CUI-CIE (plus de nouveaux bénéficiaires à partir de fin 2025), et forte baisse des PEC (-40 000 bénéficiaires sur 2025, puis -1 000 par mois en 2026). Au total, le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs reculerait de 73 000 en 2025 puis de 20 000 en 2026, soit un impact net de 26 000 destructions d'emploi en 2025 et 5 000 en 2026 (tableau 9.3).

En contrepoint, l'insertion par l'activité économique (IAE) bénéficie d'une hausse de crédits de près de 300 M€ (+22 %), dont une grande partie pour les ateliers et chantiers d'insertion. Avec une aide unitaire fixée à 21 850 € depuis 2022⁹, cela permettrait de financer environ 11 400 emplois supplémentaires en 2025. En tenant compte d'un effet emploi de 110%¹⁰, nous anticipons +11 000 bénéficiaires en 2025 et un impact légèrement positif encore en 2026. Nous supposons également que la part des bénéficiaires des autres formes d'IAE¹¹ reste stable entre 2024 et 2026.

Du côté de l'alternance, les entrées ont été plus dynamiques que prévu en début d'année (+10 000), mais le stock progresse moins rapidement, suggérant une durée moyenne de contrat inférieure aux 13,6 mois pour la cohorte 2024¹². Le bleu budgétaire anticipe une

8. Les crédits de paiements entre la LFI 2025 et la LFI 2026 pour les deux missions – 102 et 103 – diminuent de 2,4 milliards d'euros environ : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2026/projet-loi-finances-les/les-bleus-budgetaires-projets>

9. « Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) », Ministère du Travail et des Solidarités, 4 septembre 2015.

10. Cet effet supérieur à 100 traduit que « l'aide finance environ 110 % du salaire, [ce qui] suppose qu'elle permet de créer non seulement l'emploi d'insertion, mais aussi une partie du poste d'accompagnement dédié dans les structures d'insertion » (S. Bernard et M. Rey, 2017, « Les contrats aidés : quels objectifs, quel bilan ? », *Dares Analyses*, n° 021, 24 mars).

11. Les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les entreprises d'insertion par le travail indépendant.

12. Dares, 2025, « *Séries longues : le contrat d'apprentissage* », 28 février.

baisse des entrées de 5,7% entre 2024 et 2025¹³, ce qui conforte notre hypothèse de ralentissement. Nous révisons donc à la baisse les suppressions nettes de bénéficiaires de l’alternance, tout en considérant que le dispositif reste largement mobilisé. Au total, nous prévoyons 109 000 bénéficiaires d’ici fin 2026, soit une destruction nette de 65 000 emplois¹⁴.

Enfin, l’aide à l’embauche des contrats de professionnalisation est supprimée dès 2025, mais son impact négatif semble limité : 20 000 entrées ont été comptabilisées entre mars et juin, alors qu’aucune n’était anticipée. Le nombre de bénéficiaires reculerait toutefois de 70 000 fin 2024 à 35 000 fin 2025, puis 15 000 fin 2026. Le nombre de bénéficiaires de l’aide à la création d’entreprise évoluerait, pour sa part, en proportion de la valeur ajoutée marchande.

Au total, le nombre de bénéficiaires des politiques de l’emploi reculerait de 128 000 en 2025 et de 87 000 en 2026, correspondant à 60 000 destructions d’emplois en 2025 et 45 000 en 2026 (tableau 9.3).

Tableau 9.3. Emplois aidés 2024-2026 : bénéficiaires, variations des bénéficiaires, effets emploi au T4

En milliers	Nombre de bénéficiaires			Variations des effectifs			Effets sur l’emploi		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Contrat initiative emploi	5	0	0	-12	-5	0	-1	-1	0
Emplois francs	47	19	1	-2	-28	-18	0	-6	-4
Parcours emploi compétences	44	22	21	-5	-21	-2	-3	-11	-1
Structures d’IAE*	139	149	155	-5	11	6	-1	9	6
Aide créateurs d’entreprise	323	325	329	17	2	4	4	1	1
Contrat d’apprentissage	1 035	973	927	26	-63	-46	-18	-38	-27
Contrat professionnalisation	72	48	17	-21	-24	-31	-13	-15	-20
Total	1 665	1 537	1 450	1	-128	-87	3	-60	-45

Note de lecture : Au dernier trimestre 2024, plus d’un million de contrats d’apprentissage étaient en cours, soit 26 000 de plus qu’un an. Avec un effet emploi moyen de 60%, cela correspond à 16 000 créations nettes d’emploi.

Notes : Le nombre de bénéficiaires pour chaque année correspond à la moyenne du 4^e trimestre et la variation des effectifs est exprimée sur un an. L’effet emploi mesure les emplois créés (ou détruits) qui ne l’auraient pas été sans (ou avec).

Sources : PoEm - Dares, prévision OFCE octobre 2025.

13. <https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2025/projet-loi-finances-les/budget-general-plf-32>

14. Notre prévision ne tient pas compte de la baisse de la prime à l’embauche.